



DECLARATION PREALABLE CAP PROMOTION MOBILITE des 8 et 9 Juin 2015

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration et du personnel,

L'UNSA grace à ses résultats obtenus aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, fait son entrée en CAP NATIONALE. Nous nous sommes déjà rencontrés, pour certains, lors de la pré-cap du mois d'avril. Certains d'entre vous absents ce jour là, ne nous connaissent peut-être pas encore.

- Madame Fanny BARBIER qui siègera en qualité de titulaire,
- Et Monsieur Mark MARIAYE qui siègera en qualité de suppléant.

Nous ne doutons pas un instant que nous travaillerons sereinement dans le respect de nos différences, au service des agents et que nous examinerons les dossiers avec assiduité et rigueur.

Alors que nous sommes déjà en juin, nous traitons seulement l'avancement des Adjoints Administratifs au 1^{er} janvier 2015. L'UNSA est donc une fois de plus inquiète sur les travaux d'avancement 2016 dans un calendrier des plus contraint et constate que nos collègues dans les services mais également en Administration Centrale devront une fois de plus travailler sous la pression.

Mais cette déclaration liminaire est également pour l'UNSA, l'occasion de revenir sur un certain nombre de questions récurrentes posées à l'Administration et qui appellent des réponses de sa part.

RECRUTEMENT :

L'UNSA réaffirme une nouvelle fois que notre corps doit être à trois niveaux de grade, comme la plupart des corps de la Fonction Publique. Nous demandons donc la suppression de l'échelle 3 et un reclassement à l'échelle 4 de tous ceux qui sont dans cette échelle.

PLAN DE REQUALIFICATION :

Le 1er juin dernier, Madame la Ministre Ségolène ROYAL a annoncé des chiffres sur le plan de requalification. Si les premiers chiffres ont évolué pour arriver pour la catégorie C à 1 650 postes : 900 postes pour les administratifs, 600 postes pour les techniques et 150 pour les ATE (passage en TE), il ne vous a pas échappé que nombre de collègues occupent depuis de très nombreuses années des postes également proposés à la mobilité des agents appartenant aux corps de la catégorie B et ce, sans reconnaissance de l'Administration. Même si cette proposition de 900 postes pour les Adjoints Administratifs est une avancée, elle ne répond que partiellement aux attentes de nos collègues.

AVANCEMENT :

L'UNSA déplore une fois de plus que les taux promus/promouvables 2015/2017, annoncés aux organisations syndicales en pré-cap, soient toujours à la baisse et en contradiction avec les annonces successives que la catégorie C doit être une priorité. Mais comme à chaque fois, vous nous annoncez des améliorations ; l'UNSA jugera en temps opportun.

L'UNSA demande également une harmonisation des critères de classement dans les Services afin que cesse l'inégalité de traitement dans le déroulement de carrière.

L'UNSA souhaite aussi connaître l'avenir des CAP REGIONALES pour les Adjoints Administratifs eu égard aux fusions de certaines DREAL.

GESTION DES ACTES ADMINISTRATIFS :

L'UNSA demande également que les priorités annoncées par M. ROL-TANGUY, Secrétaire Général du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, lors du Comité Technique Ministériel du 29 janvier pour combler le retard des actes administratifs en Administration Centrale dernier soient de même appliquées dans les services.

En effet trop de collègues attendent entre 4 et 8 mois pour recevoir leur notification de décision et la prise en compte sur leur traitement. Les agents l'apprécient d'autant moins que nous n'avons pas obtenu de hausse du point d'indice de la Fonction Publique depuis 2010 et que le rappel de salaire dans l'année les fait payer plus d'impôt sur leur revenu l'année d'après. Double peine inadmissible !

Une solution simple : Arrêter tout simplement de supprimer des postes dans les missions supports !

DEROULEMENT DES CONCOURS :

L'UNSA dénonce les conditions dans lesquelles nos collègues ont eu à concourir le 26 mai dernier à LYON lors des épreuves de l'examen professionnel de SACDD de classe normale d'une part, et de SACDD de classe supérieur d'autre part.

- La salle retenue pour les deux concours s'est avérée être une salle de génie civil très haute et surtout non chauffée, même si l'après-midi un peu de chauffage a apporté un peu plus de confort.
- Les candidats ont pour chacun des concours été dans l'obligation de rester jusqu'à la fin de la durée prévue pour cette épreuve (2 h) alors qu'habituellement, chaque candidat peut rendre copie et s'en aller une fois le tiers de la durée prévue de l'épreuve effectué. La majorité des concourants ayant terminé l'épreuve après une heure, je vous laisse imaginer combien il est agréable d'attendre une heure supplémentaire assis dans le froid et les courants d'air...C'est ainsi que des candidats inscrits aux deux concours ont préféré rentrer après le premier et ainsi se priver d'une chance de réussite supplémentaire !
- Enfin, et **beaucoup plus grave et problématique** pour l'UNSA, la confidentialité indispensable aux copies de chacun des candidats n'a pas du tout été respectée puisque, selon les surveillants eux-mêmes, des étiquettes autocollantes devaient être apposées sur les noms, prénoms et adresse à inscrire en haut des sujets distribués. Or, il n'y en avait pas. De ce fait, chaque candidat a rendu, tant lors de l'épreuve du matin que celle de l'après-midi, copie avec des coordonnées bien visibles, entachant de ce fait le déroulement et la validité même des épreuves.

L'UNSA vous remercie de votre attention et attend des réponses à ses multiples interrogations.